

/DA
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 84-183 du 25 avril 1984

portant nomination du Président et
des Membres du Conseil d'Administra-
tion de l'Office National d'Edition,
de Presse, de Publicité et d'Impri-
merie " O N E P I ".

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL ,

- VU L'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promul-
gation de la Loi Fondamentale de la République Populaire
du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modi-
fiée,
- VU Le décret N° 82-441 du 30 Décembre 1982 portant composition
du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,
- VU La Loi N° 82-008 du 30 Décembre 1982 régissant les rapports
entre l'Etat, les Offices, les Sociétés d'Etat, les Sociétés
d'Economie Mixte et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de
participation et fixant leurs modalités de Gestion,
- VU Le décret N° 84-165 du 12 Avril 1984 portant approbation
des Statuts de l'Office National d'Edition, de Presse, de
Publicité et d'Imprimerie " O N E P I ",
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en
sa séance du 23 Novembre 1983,

D E C R E T E :

Article 1er..- Sont nommées membres du Conseil d'Administration
de l'Office National d'Edition, de Presse, de Publicité et
d'Imprimerie " O N E P I ", les personnes dont les noms suivent ;

.../...

- Camarades : - Paulin DJAKPO : Représentant du Ministre de l'Information et de la Propagande,
- Nestor HOUETON : Représentant du Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Analyse Economique,
 - Richard ADJAHO : Représentant du Ministre des Finances
 - Alphonse DJOSSOUVI : Représentant du Ministre du Travail et des Affaires Sociales,
 - Gabriel L. DANSOU : Représentant du Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie,
 - Paul ASSOGBA : Représentant du Ministre du Commerce
 - Adrien HOUANNOU : Représentant du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
 - Gisèle LIGAN : Représentante de la Direction de l'Information,
 - Richard HOUNSOU } : Représentants du Comité de Défense
 - Jérôme ASSONGBA } de la Révolution de l' O N E P I
 - Amoussou O. ACAKPO } : Représentants du Syndicat de
 - Mathieu QUENUM } : l' O N E P I
 - Philibert BOKO }

Article 2.- Le Camarade Paulin DJAKPO est nommé Président du Conseil d'Administration de l'Office National d'Edition, de Presse, de Publicité et d'Imprimerie.

Article 3.- Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, LE 25 Avril 1984

Par le Président de la République,
- Chef de l'Etat,
Président du Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Pour le Ministre de l'Information et de Propagande
absent, le Ministre des Terres d'Etat, de l'Elevage
et de la Pêche chargé de l'intérim


Boukary ALIDOU

Ampliations : PR 8 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 CPC 6 PPC 2 MIP 4
SGG 4 AUTRES MINISTRES 21 SPD 2 DPE-DLC-INSAE 6 DCCT-GDE
CHANC. 2 ONEPI 8 PRESIDENT ET MEMBRES DU CA/ONEPI 13 CCIB 2
UNB-FASJEP 4 BN-DAN 4 BCP 1 JORPB 1.